

Bureau Présentiel

8/16-17

Compte-rendu

Réunion du Samedi 17 juin 2017 – Narbonne (11)

Siège Social

Pôle Sportif

7 Rue André Citroën
31130 – BALMA

Contacts 0561 488 337
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif

47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE

Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org

<http://www.badocc.org/>

Association déclarée

Régie par la loi

Du 1^{er} Juillet 1901.

Affiliée à la

Fédération Française
De Badminton.

SIREN 413 462 854

Code A.P.E 9312 Z



Présents

Membres du Bureau : Jean-François ANINAT - Élyane CANAL – Christophe FAULMANN – Janick KNAEBEL- Gary MARNAY– Hubert SALES

Invités : Cécilia GRESSENT

Excusés

Membres du Bureau – Florent CHAYET

Invités : Philippe SOLANET - Fayza ZIOUECHE

Ordre du jour

1- **Approbation du CR du BT 7 – 2 mai 2017**

2- **INFORMATION du PRESIDENT**

3- SECTEUR ADMINISTRATIF

- Retour sur l'AG 2017
- Calendrier Réunions
- Entretiens d'évaluation
- Choix organisme de Prévoyance

4- SECTEUR FINANCIER

- Retours sur réunion Caisse d'Epargne
- Règlement Financier
- Procédure Achats
- Pôles Espoir : Participation ligue
- Dialogues de Gestion 2017 : FFBAD/Ligue et Ligue/Comités
- Pack Création club
- Dons bénévolat pour déduction fiscale

5- SECTEUR SPORTIF

- Entretien avec David TOUPÉ (14h)
- Championnat d'Europe Parabadminton
- Règlements des compétitions régionales pour 2017-2018

Début : 9h15 Nombre de votants présents : 6/7 administrateurs

1. APPROBATION CR du BP 7 du 2 mai 2017

Aucune observation n'est formulée. Le projet de CR est soumis au vote.

VOTE 1 // Adoption du CR à l'UNANIMITÉ des présents

2. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Information sur les réunions à venir :

- **20/06** : Réunion publique d'information à Toulouse autour de la réfection du Hall 8 – Représentant Ligue : Gilles CASTILLON
- **22/06** : Réunion sur le sponsoring participatif organisée par le CROS LR
- **11/07** : Journée Initiations sportives organisée par le CROS LR à Montpellier (mandaté par le Conseil Régional). Les modalités de participation seront transférées au Comité 34.

Information sur le logiciel OPTI'MOUV à destination des Clubs pour optimiser les déplacements sur des joueurs par la composition des poules. Au niveau régional, le test sera fait sur les ICR3.

Information sur les réunions qui ont eu lieu :

- **23/05** : Présentation de la Plateforme SVS Sentez-Vous Sport soutenue par les CROS LR et MP dans le but de promouvoir la pratique du sport (CR diffusé auprès des Clubs et des Comités de l'Occitanie).
- **les AG départementales** : Les élus du bureau se sont rendu aux AG du comité 11 (Élyane CANAL) ; du comité 31 (Christophe FAULMANN) et celle du comité 34 (Gary MARNAY). Le président demande à chaque élu une synthèse de la réunion.

L'AG du Comité 66 se déroule simultanément au Bureau ; Gérard HUDELLOT et Adrien MOGLIA y représentent la Ligue.

Un recensement des dates des AG des Comités sera fait en début d'année prochaine afin de faciliter la programmation d'une représentation de la ligue.

3- Secteur ADMINISTRATIF

Information du Secrétaire général adjoint :

- **16/01** : Réunion Mairie de Castelnau le Lez – Extension Salle attenante aux Palais des Sports – 21 terrains en prévision –
 - **16/01** : CREPS de Montpellier avec M. AUBIN, responsable Haut-Niveau ; Réunion de présentation des missions du CREPS suite à délégation de compétences faite à la Région.
- Etaient présents aux 2 réunions : Equipement CTN/Nicolas Galtier, coordination ETR/François Durier – Elu : Gary Marnay

3.1 Retour AG 2017

L'assemblée générale a commencée et s'est terminée à l'heure malgré un ordre du jour chargé.

Si les invités institutionnels étaient nombreux, il est à regretter l'absence de représentants de 4 Comités.

Les différentes projections et remises de récompenses ponctuant les points de l'ordre du jour ont été appréciées.

Il est proposé de projeter un diaporama des actions de la Ligue en tout début de la prochaine AG afin de faire connaître celles-ci à nos invités.

Un temps de parole plus important sera donné aux responsables de commission afin de présenter leurs principales activités et objectifs. Des présentations de projets ou des ateliers à thèmes seront organisés lorsque l'ordre du jour le permettra.

3.2 Calendrier Réunions

Le secrétaire général présente le calendrier administratif. Après ajustements, celui-ci est soumis au vote.

VOTE 2 // ADOPTION à l'UNANIMITÉ du calendrier administratif 2017-2018

La date prévisionnelle de l'AG, le 26 mai 2018 fera l'objet d'une validation par le CA pour être définitive.

3.3 Entretiens d'évaluation

L'ensemble des entretiens individuels ont été réalisés sauf celui de Xavier DEMANZE retenu à un séminaire et qui sera convoqué d'ici la fin de la saison.

Le secrétaire général remercie les responsables de secteurs qui ont assisté aux entretiens des salariés sous leur responsabilité directe.

Les décisions quant à la suite donnée aux demandes seront indiquées aux salariés dans les prochaines semaines.

3.4 Choix de l'organisme de prévoyance

Le secrétaire général indique le retrait de ce point en raison de la transmission trop tardive d'informations de la part de la compagnie HUMANIS.

Une comparaison des modalités des 2 organismes est en cours d'élaboration et le choix final sera soumis au vote électronique du bureau.

4. Secteur FINANCIER

4.1 Retour sur réunion avec la Caisse d'Épargne

- **13/06** : Entretien à la Caisse d'Épargne du Président et de la Trésorière pour effectuer les formalités liées au changement de présidence.

Un accès spécifique et sécurisé pour le service comptabilité a été installé afin de faciliter les virements. L'entretien concernant la renégociation de l'emprunt pour les locaux narbonnais de la Ligue a été reporté en raison de l'indisponibilité du conseiller financier. Un nouveau RDV sera pris.

4.2 Règlement Financier

Dans le cadre de la structuration du secteur gestion, la trésorière générale soumet aux membres du Bureau un projet de règlement financier cadrant le fonctionnement de ce secteur.

Le Règlement financier sera soumis à l'ordre du jour du prochain Conseil d'administration après relecture par la commission chargée des règlements.

4.3 Procédure achats

Toujours dans le même cadre de structuration, la trésorière générale présente aux membres du bureau la procédure financière Achats.

Le bureau prend acte de cette procédure.

Une relecture sera faite par la commission chargée des règlements.

4.4 Pôles Espoir : Participation Ligue

À ce jour, un athlète en pôle espoirs (licencié en Occitanie dans leur club d'origine) dispose d'une subvention Ligue de 3600 €.

Par conventionnement, le montant correspondant à l'accompagnement sportif est réglé directement au pôle et le solde est versé à la famille. Le montant de celui-ci est différent sur les 2 pôles et induit une aide financière inégale reversée à la famille.

La trésorière générale propose de conserver l'aide versée dans le cadre du conventionnement sportif avec le Pôle espoir et par équité, propose de fixer une aide forfaitaire de 1000€ allouée à la famille de chaque athlète.

VOTE 3 // ADOPTION à l'UNANIMITÉ du montant forfaitaire fixe de 1000€ alloué à la famille pour la saison 2017-2018.

4.5 Dialogues de Gestion 2017 : FFBaD/Ligue et Ligue/Comités départementaux

La fédération a attribué à la Ligue une aide de 21.000 € dans le cadre du dialogue de gestion augmentée de 780 € au titre de la fusion.

Après débat il est décidé de verser intégralement cette subvention aux Comités départementaux.

Pour cette année, il est proposé de garder le même système de répartition que précédemment, soit 12.000€ pour les Comités de l'Ex Midi-Pyrénées et 10.000 € pour les Comités de l'ex Languedoc-Roussillon.

Après débat, cette proposition est soumise au vote.

VOTE 4 // ADOPTION à l'UNANIMITÉ de la répartition de la subvention Dialogue de gestion

La trésorière générale est chargée de préparer le projet du futur mode de répartition.

4.6 Pack création club

Son contenu reste identique pour 2017-2018, soit :

- Dotation sponsor
- aide fédérale à la création de 183€
- aide à la formation de 400€ versée en fin de cursus
- prêt à l'équipement de 500€ maximum remboursable sur 3 ans sans frais (sous conventionnement)

Trois clubs ont été créés cette saison :

- SAUBAD 46 à SAUZET
- BBC 46 à GOURDON
- CEL 12 à LEVEZOU

Après débats, il est proposé que seuls les nouveaux clubs d'au moins 10 licenciés validés au cours de la saison de création puissent être bénéficiaires du pack création club.

VOTE 5 // ADOPTION à l'UNANIMITÉ de l'attribution du pack création aux nouveaux clubs d'au moins 10 licenciés validés au cours de la saison de création

4.7 Dons Bénévolat pour déduction fiscale

Plusieurs sollicitations ou demandes de renseignements de la part d'élus sont parvenues à la Ligue concernant le dispositif d'abandon de frais de déplacement au profit d'une déduction fiscale.

La trésorière générale présente un outil informatique d'aide au recensement de tous ces déplacements. Cet outil ainsi que le CERFA spécifique sera mis à disposition des élus sur demande auprès du pôle administratif.

5. Secteur SPORTIF

5.1 Entretien avec David TOUPÉ

Présentation par David TOUPÉ, joueur du Badminton Athlétic Club listé Élite, de son projet de préparation aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020.

Celui-ci est à la recherche de partenaires notamment pour l'aider à compléter le financement d'entraînements supplémentaires qui le mettrait au même niveau que ses principaux concurrents, dans l'optique d'un podium.

VOTE 6 // ADOPTION à l'UNANIMITÉ pour la saison 2017-2018

- de l'attribution pendant 35 semaines de 3 heures hebdomadaires sur le crédit Ligue d'un des GE 31
 - de l'invitation aux stages du collectif Ligue, sous couvert de faisabilité et de l'accord de Manu DUBRULLE.
 - La fourniture de volants via notre partenaire équipementier « SportsRaquettes ». Un amendement au contrat de partenariat sera négocié en ce sens par la Ligue.
-

5.2 Championnat d'Europe Parabadminton

La date de cette manifestation attribuée par la BWF n'est pas encore officiellement fixée, elle devrait avoir lieu en Octobre ou Novembre 2018.

Un comité d'organisation présidé par la Ligue sera créé et composé des représentants :

- du club de Rodez,
- du Comité départemental de l'Aveyron,
- de la Ligue,
- des Comités régionaux et départementaux Handisport.

La première réunion aura lieu le 30 juin prochain à Rodez en présence du Président de la Ligue, accompagné du Vice-président Vie sportive.

5.3 Règlements des compétitions régionales pour 2017-2018

Le vice-président Vie sportive informe le Bureau du déroulement de la réunion de la C° Compétitions prévu le mardi 20 juin pour proposer les évolutions aux règlements sportifs et aux cahiers des charges. La commission statuts et règlements effectuera une relecture avant de les mettre au vote électronique du Conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16H49.

Christophe FAULMANN
Président

Jean-François ANINAT
Secrétaire Général